

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 AVRIL 2015

Compte-rendu

L'an deux mille quinze, le 29 avril, le Conseil d'Administration de la Régie de l'office de tourisme du Bocage Bressuirais s'est réuni à MAULÉON, sous la présidence de Monsieur Philippe ROBIN suite à la convocation faite le 14 avril 2015.

ETAIENT PRESENTS :

Mme BAUDOUIN Caroline, Mme BRAUD Isabelle, M. BUREAU Pierre, M. GOBIN Yves, M. GONNORD Pierre, M. RAUTUREAU Sébastien, Mme REVEAU Anne-Marie, M. ROBIN Philippe, M. ROUGET Christophe M. ROUGER Jany, M. De TROGOFF Gaëtan, Mme TORRES-FROMETA Caroline.

ETAIENT EXCUSES :

Mme VIOLLEAU Colette, Mme VRIGNAUD (pouvoir à Caroline BAUDOUIN).

VOTANTS : 14 sur 15

Présents sans droit de vote : Mme Cécile GUYONNAUD, M. Damien GELLÉ.

Un secrétaire de séance est nommé. Il s'agit de M. Yves GOBIN.

- Approbation du compte rendu du précédent CA.

I- PARTIE DELIBERATIVE

1. **DIALOGUE SOCIAL**

Il s'agit de structurer et formaliser les relations entre l'autorité territoriale et les organisations syndicales représentatives (OS) au travers d'une charte et de produire un support de référence à destination des responsables de services et des agents mandatés.

Présentation

L'exercice du droit syndical dans les collectivités locales est prévu par l'article 100 de la loi 84-53 modifiée du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. (Mise à jour incluant décret de décembre 2014)

Les modalités pratiques d'exercice du droit syndical sont précisées notamment par le décret 85-397 du 3 avril 1985, relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale.

Par ailleurs, l'agglomération du Bocage Bressuirais (composée de la CA2B et de ses établissements rattachés : CIAS et régies personnalisées) souhaite structurer les modalités du dialogue social entre les organisations syndicales et l'administration, afin

- d'améliorer la qualité des échanges et*
- faciliter le travail des différents acteurs.*

A cette fin, elle a décidé de

- créer **des instances de dialogue social** (Comité Technique et un CHSCT) **communes** aux collectivités qui la composent :*
 - o la CA2B et ses établissements publics rattachés :*

- le CIAS A2B
- la régie personnalisée Bocapole,
- la régie personnalisée Office de Tourisme

→ d'y **maintenir la parité** entre élus et représentants du personnel,

→ de définir ses relations sociales au travers d'une **charte sur le dialogue social**.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide :

- Adopter cette délibération,
- Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014

Le rapport d'activités 2014 de l'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais a été réalisé lors du premier trimestre. Le rapport d'activité est présenté en séance et remis à chacun des membres du Conseil d'Administration.

Ce rapport d'activité sera soumis au Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du 7 juillet prochain.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide :

- Adopter cette délibération,
- Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

3. FILMS PROMOTIONNELS DES HEBERGEMENTS 2015

Après les réalisations de 19 films en 2012, puis 9 en 2013, il est proposé au Conseil d'Administration de faire réaliser 30 films cette année.

Les tournages se dérouleront de mai à septembre, après contact avec les hébergeurs. Une consultation a été réalisée auprès de trois structures différentes. Après étude des propositions, il est proposé de retenir celle d'« Arthur Filmmaker » pour un montant de 2 832€50.

Il est proposé au Conseil d'Administration le montage financier suivant :

- l'Office de Tourisme financera les frais liés à la création de ces films
- proposer aux hébergeurs de disposer eux-mêmes de ce film moyennant un montant de 50 € par film.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide :

- Confier la prestation à la société « Arthur Filmmaker » selon les conditions ci-dessus exposées
- De prendre à sa charge la dépense selon les conditions citées ci-dessus
- De proposer la mise à disposition de la vidéo aux hébergeurs à hauteur de 50 € par vidéo
- D'imputer la dépense sur le Budget 2015 de l'OT au compte 6236
- Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

4. NOUVEAUX TARIFS BOUTIQUE

Vu les différentes délibérations de l'Office de Tourisme depuis 2003 fixant les tarifs de produits de la boutique, des tarifs de produits de la boutique ayant évolués.

Il est proposé de compléter ces délibérations avec l'ajout de produits.

OUVRAGES	Tarifs
365 jours en Deux-Sèvres	30€00
Bressuire, un territoire en harmonie	32€00
Bressuire, il y a 100 ans	18€00
Circuit découverte Bressuire	1€00
Circuit découverte Mauléon	1€00
Deux-Sèvres Monumentales naturelles	10€00
Dictionnaire des noms de rue de Bressuire	19€00
Dictionnaire des peintres des Deux-Sèvres	59€90
Le château de Bressuire	35€00
Les Deux-Sèvres chemin faisant	39€00
Mauléon et son canton	27€00
Mon herbier du Poitou	19€90
Recettes gourmandes en Poitou-Charentes	9€00
Revue d'histoire du Pays Bressuirais	13€00
CARTES POSTALES	
l'unité	0€60
les trois	1€50
les 5	2€50
RANDONNÉE	
Fiches 2 volets	0€50
Fiches 3 volets	0€60
Marais Poitevin à Bicyclette	4€00
Topo guide des Deux-Sèvres à pied	14€00
Topo guide Sèvre Nantaise	12€80
PRODUITS ALIMENTAIRES	
Boîte Galipot (ADT)	8€00
Bouteille Bock Highland	10€00
Jus de pomme pétillant	3€00
Jus de pomme	2€00
AUTRES PRODUITS	
100 secrets de la Sèvre Nantaise (boîte jeu)	20€00

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide :

- Adopter les tarifs de la boutique tels qu'exposés ci-dessus,
- Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

5. TARIFS VISITES ET ANIMATIONS POUR L'ANNEE 2015

Concernant les visites organisées par l'Office de Tourisme pour l'année 2015, il est proposé au Conseil d'Administration de fixer les tarifs des animations suivantes :

- « Chasse au trésor » - Château de Bressuire, du 15 juillet au 19 août 2015
 - Prix de vente = 2€ / adulte, 1€ / enfant, forfait famille 5 € 2 adultes + 2 enfants

- « Visites guidées » - Château d'Argenton Les Vallées, du 16 juillet au 19 septembre 2015
 - Prix de vente = 4 € / adulte, 2€ / enfant (de 8 à 16 ans).

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, décide :

- Adopter cette délibération,
- Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

6. CONVENTION DE PRESTATION ENTRE LA COMMUNE D'ARGENTON LES VALLES ET L'OFFICE DE TOURISME :

Afin d'assurer un lien relationnel auprès des prestataires du territoire, notamment les hébergeurs pour les accompagner dans leur développement, l'Office de Tourisme souhaite recruter un agent à 1/3 de temps.

Par ailleurs, la commune d'Argenton Les Vallées recrute pour la gestion de son camping municipal un nouvel agent, cadre C en remplacement de la personne partie à la retraite. L'idée est de mutualiser et qu'à terme (dans un an), cet agent soit mis à disposition par la commune d'Argenton les Vallées auprès de l'Office de Tourisme pour un 1/3 de son temps.

Dès lors, la commune d'Argenton Les Vallées recruterait cette personne sur un temps plein, cadre C à compter du 8 juin 2015. Le temps de travail de cet agent serait annualisé avec la réalisation de 1607 h annuelles et une mise à disposition de cet agent à 33% auprès de l'Office de Tourisme, qui rembourserait cette partie de salaire.

Durant la première année de stagiarisation de l'agent, il est proposé la réalisation d'une prestation par la commune d'Argenton les Vallées auprès de l'Office de Tourisme.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des votants, moins une abstention décide :

- Adopter cette délibération,
- Imputer la dépense au Budget 2015 de l'Office de Tourisme
- Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

II- POINT D'AVANCEMENT DU BUDGET 2015

1. AVANCEMENT DU BUDGET 2015

Un point sur l'avancement du budget au 15 avril 2015 est présenté en séance :

	Crédits votés	Crédits utilisés	%
Charges à caractère général	226 832,17	9 875,75	4,4 %
Charges de personnel	262 010,00	57 951,20	22,1 %
Total Dépenses Fonctionnement	504 581,97	67 826,95	13,4 %

	Crédits votés	Crédits versés utilisés	%
Produits services et ventes	175 350,00	5 812,85	3,3 %
Subventions	319 831,97	118 854,00	45,9 %
Total Recettes Fonctionnement	504 581,97	124 666,85	24,7 %

Pour information,

- la ligne de trésorerie de 60 000€ souscrite auprès du Crédit Mutuel n'a pas été utilisée.
- 45,9 % de la subvention de fonctionnement a été versée par l'Agglomération début avril.

2. NOUVELLE ORGANISATION DE L'OFFICE DE TOURISME

Une nouvelle organisation se met en place au sein de l'Office de Tourisme. Des documents sur l'organisation et sur l'évolution de la masse salariale sont présentés en séance.

Compte tenu de la baisse annoncée des subventions accordées par le Département et la Région, soit une diminution de 60.000 €,

Compte tenu du départ à la retraite de Mme Maryse GRELLIER au 31/01/2015,

Compte tenu du départ annoncé de Mme Jocelyne MORIN au 31/12/2015,

Compte tenu de la fin du contrat de travail de Laurence FOUILLET au 31/05/2015 et une organisation positive du service en son absence,

Il est proposé un schéma prévisionnel de réorganisation du service tenant compte des points suivants :

- évolution des missions des Office de Tourisme
 - Baisse de l'accueil physique,
 - Réorientation vers une aide accrue vers les prestataires,
 - Déploiement des outils numériques (info 24/24, 7j/7)
- Anticipation des baisses de dotations des collectivités et une responsabilisation des vice-présidents sur des économies de fonctionnement dans leur service.

Pour information : Départ de J. ROUGER à 19h35.

ORGANIGRAMME 2015

PRÉSIDENT
Philippe ROBIN

Stratégie de
développement

Directeur
Damien GELLÉ

Relations
partenaires

Recrutement à prévoir
1/3 temps

Accueil

Conseil en séjour

Roselyne GIRARDEAU - 25h/sem.
Jocelyne MORIN* - 28h/sem.
Hélène VOUÉ - 28h/sem.
Bureaux de Bressuire et Mauléon

2 saisonniers

Antennes d'Argenton-Les-Vallées et
Château de Bressuire

Boutique

Jocelyne MORIN
Aménagement, suivi
Virginie GUILLET
Relations fournisseurs

Guidage / Animation

Cécile GUYONNAUD
Chasse au trésor
Visites guidées

Développement touristique

Accompagnement

Damien GELLÉ
Porteurs de projets
Labellisation
Tourisme et handicaps

Randonnée

Damien GELLÉ
Développement et coordination
des circuits de randonnée

Ateliers français

Hélène VOUÉ
Accompagnement des prestataires
dans la pratique de l'anglais

Ateliers numériques

Damien GELLÉ
Sensibilisation à l'usage des outils
numériques

Open System

Bénédicte BESNARD
Outil de réservation en ligne
Formation et accompagnement des
prestataires

Commercialisation

Réservations

Cécile GUYONNAUD
Clientèles individuels
Clientèles Groupes
Suivi administratif,

Animation de la marque
« Bocage des enfants »

Promotion

Damien GELLÉ
Choix supports de promotion

Cécile GUYONNAUD
Mailing

Bénédicte BESNARD
Cécile GUYONNAUD
Salons

Billetterie

Virginie GUILLET
Suivi administratif et financier
Des partenariats

Communication

Collecte informations

Roselyne GIRARDEAU
Événements
Jocelyne MORIN
Prestataires touristiques
Roselyne GIRARDEAU
Hélène VOUÉ
Mise à jour base de données
Bénédicte BESNARD
Photothèque / vidéothèque

Diffusion information

Jocelyne MORIN
Distribution documentation sur territoire
et gestion des stocks
Bourse d'échange
Journées découverte

Conception

Bénédicte BESNARD
Annonces presse, éditions,
Gestion informations extérieures

Relation Presse

Bénédicte BESNARD
Communiqués, points presse

Internet

Bénédicte BESNARD
Mise à jour, newsletter, réseaux sociaux

Administratif

Administratif

Virginie GUILLET
Collecte taxe de séjour
Assistance administrative

Comptabilité

Virginie GUILLET
Comptabilité générale
Relations Trésor Public

III- ACTIONS

1. BILAN DES ACTIONS DU 1^{er} semestre 2015

✓ Promotion

✓ Bilan Salon de Nantes

- 36 000 visiteurs (- 3%)
- Très bons contacts grâce aux Highland Games

✓ Bilan Salon de Cholet

- 4 000 visiteurs
- Les prestataires seuls présents

✓ Bilan Foire exposition de Bressuire

- Nouvel emplacement
- Espace commun avec services Agglomération du Bocage Bressuirais
- Présence de prestataires
- Fréquentation en baisse

✓ Outils de promotion

- Guide d'accueil bilingue



- Carte touristique (300 exemplaires non pliés sont diffusés auprès des prestataires touristiques pour l'affichage)
- Sets de table



- Agenda des animations
- Vacances d'hiver (en collaboration avec OT de Pouzauges)
- Vacances de printemps (en collaboration avec OT de Pouzauges)



- Été (en cours de réalisation).



Pour information : Départ de P. BUREAU à 20h00.

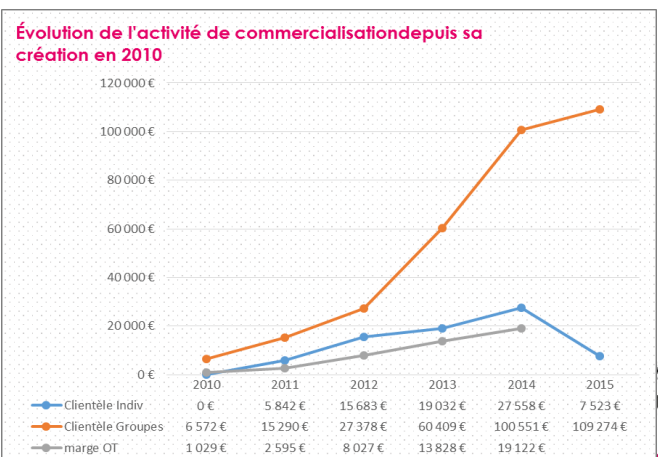
✓ Commercialisation

Rappel Bilan 2014

- Volume d'affaires = 128 110 €
- + 72 % /2013
- Marge OT : 23 837 €

Objectifs 2015

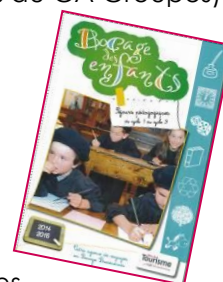
- Volume d'affaires = 100 000 €



- Clientèle Individuelle : **33** dossiers
- Clientèle Groupes : **44** dossiers dont **26 dossiers BDE** (74% du CA Groupes)

✓ Commercialisation - Actions second trimestre :

- ✓ **Bocage des Enfants**
 - Réédition de la brochure à destination des scolaires
 - Zone géographique
- ✓ **Bocapole / Pescalis**
 - Développer l'offre séminaires – congrès sur les 2 sites
 - Créer un produit groupe à destination des autocaristes



✓ Accompagnement des prestataires

- ✓ Visite préalable à la création d'hébergement touristique
 - 14 rdv en 2015
 - 4 ouvertures prévues avant l'été
- ✓ Visite évaluation Tourisme & Handicap
 - Gîte de la Loge, Moncoutant
 - Hameau du Nay, Le Pin
- ✓ Formation Open System
 - Roulotte & attelages Geff, La Forêt-sur-Sèvre
 - Les bulles d'O, St-André-sur-Sèvre



2. SAISON 2015

• Accueils saisonniers

- o Bressuire et Mauléon horaires d'été du 30 juin au 31 août
- o Argenton les Vallées
 - du 5 juillet au 31 août
 - + Journées Européennes du Patrimoine en vacation
 - Emilie LOUBRY, de Beaulieu-sous-Bressuire
- o Bressuire – Château
 - du 22 juin au 4 septembre
 - Adeline MORIEUX, de Cholet (actuellement en stage pour l'organisation des visites estivales)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Bureau Bressuire	9h30-12h30 14h30-18h30	9h30-12h30 14h30-18h30	9h30-12h30 14h30-18h30	9h30-12h30 14h30-18h30	9h30-12h30 14h30-18h30	9h30-12h30 14h30-18h30	-
Bureau Mauléon	-	9h30-12h30 14h30-17h30	9h30-12h30 14h30-17h30	9h30-12h30 14h30-17h30	9h30-12h30 14h30-17h30	9h30-12h30 14h30-17h30	-
Maison des Services	- 13h30-17h30	9h30-12h30 13h30-17h30	-	9h30-12h30 13h30-17h30	-	9h30-12h30 -	-
Château	-	14h30-18h30	14h30-18h30	14h30-18h30	14h30-18h30	14h30-18h30	14h30-18h30

Les contrats des deux saisonnières sont faits sur 2 mois et demi, afin de permettre un temps de formation suffisant, tant en terme de connaissance du territoire qu'en terme de techniques d'accueil et postures.

- Animations coordonnées par l'OT
 - Visites estivales
- Pour rappel, 3 visites en 2014, en 2015, 10 demandes :
- ✓ St-Pierre des Échaubrognes, 6 juillet (à confirmer)
 - ✓ Nueil-Les-Aubiers, 23 juillet
 - ✓ Faye l'Abbesse, 24 juillet
 - ✓ La Forêt-sur-Sèvre, 27 juillet
 - ✓ Bressuire, 28 juillet
 - ✓ Argenton Les Vallées, 11 août (à confirmer)
 - ✓ St-André-sur-Sèvre, 19 août
 - ✓ Bressuire, 20 août
 - ✓ Noirlieu, 26 août
 - ✓ Courlay/St-Jouin de Milly, 28 août

- Visite d'Argenton Les Vallées et du Château.

Cette visite sera réalisée par le personnel saisonnier de l'OT du 16 juillet au 29 août, le jeudi matin et le samedi (après-midi), plus les 19 et 20 septembre après-midi lors des journées du Patrimoine.

- Chasses au trésor

Bressuire, les mercredis à 17h30 du 15 juillet au 19 août.

3. PROJETS 2^e SEMESTRE 2015

- accompagnement des prestataires
 - mise en œuvre de l'outil de gestion pour la taxe de séjour
 - journées découverte
 - ½ journée en septembre ou octobre
 - ateliers de français
 - 1 nouvelle session à prévoir
 - ateliers numériques

4. MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU CA

Le Conseil Communautaire a modifié les statuts de l'Office de Tourisme lors de la séance du 24 mars 2015 (Cf. annexe 1).

5. INFORMATION TAXE DE SÉJOUR

Le Conseil Communautaire a modifié les taux pour la perception de la Taxe de séjour lors de la séance du 21 avril 2015 (Cf. annexe 2).

QUESTIONS DIVERSES

- **Agenda :**
 - Date du prochain Conseil d'Administration
 - *Mercredi 17 juin 2015*

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 21h00.